

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 138

DE LYON

Mardi 17 Mai 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{rs} & 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL, RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS.
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Etranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

FAITS DU JOUR

Les journaux de Paris commentent avec passion le récent discours de M. Doumer.

Une importante affaire de trahison vient d'être découverte. Des espions internationaux auraient vendu à l'Allemagne les secrets de nos ports militaires.

On annonce que des personnalités politiques importantes seraient compromises dans l'affaire Humbert et qu'un scandale serait à la veille d'éclater.

Une armée russe partie de Vladivostok marcherait sur la Corée. On annonce également que les Japonais s'approprieraient à attaquer Port-Arthur.

La grève des ports est complètement terminée.

Le Discours de M. Doumer

Le discours que M. Doumer a prononcé dimanche au banquet de la Chambre consultative des associations ouvrières de production aura un grand retentissement dans le pays. A la veille de la rentrée des Chambres, c'est le programme du ministère possible de demain que le député de l'Aisne vient d'exposer. On connaît le rôle de M. Doumer dans les derniers débats parlementaires et les assauts qu'il a livrés à MM. Combes et Pelletan. On pouvait supposer que, découragé, il abandonnerait momentanément la lutte, en attendant l'instant propice de fonder à nouveau sur le ministère. Il n'en est rien ; M. Doumer n'a pas désarmé et n'a pas conclu d'armistice.

Je me hâte de dire que l'ensemble du discours-programme de M. Doumer est excellent, qu'il est d'un homme d'Etat aux vues larges et généreuses et que ce serait un bienfait pour la France républicaine de le voir mettre en application. Je fais, cependant, quelques réserves que je formulerais tout à l'heure.

La caractéristique heureuse de ce discours, c'est la place importante qu'il accorde aux réformes sociales et économiques. Le radical Doumer et le socialiste Millerand se sont rencontrés, et il semble bien qu'ils agissent de concert ; d'ailleurs, le député de l'Aisne a souvent invoqué l'autorité de l'ancien ministre du commerce et, après lui, a refait le procès d'un gouvernement qui a failli à toutes ses promesses, qui a trompé tous les espoirs de la démocratie pour se lancer dans la guerre la plus stupide à la liberté.

En effet, le bilan de cette législature arrivée à la moitié de son chemin est vite établi : guerre anticléricalisme, c'est-à-dire guerre à tous les citoyens qui ne pensent pas comme la majorité parlementaire, guerre à leurs libertés les plus sacrées. La Congrégation a occupé la Chambre presque exclusivement ; les députés élus pour faire aboutir des réformes ont oublié leur programme économique pour se lancer, tête perdue, dans la chasse aux frocs et aux cornettes ; la Chambre des députés a été transformée en salle de concile et l'on a vu ce spectacle peu banal de six cents hommes, dont les deux tiers se procla-

ment libre-penseurs, s'échauffer sur des problèmes théologiques et sur des points de droit canon. Les mois et les années ont passé ; on a fermé des couvents, molesté les consciences, méconnu les principes mêmes de la République, et c'est tout. Comme lois ouvrières, rien. C'est une faillite dont M. Doumer a raison de demander compte au ministère, parce que si la Chambre a fait une œuvre aussi misérable la faute en est à M. Combes.

Je ne veux pas entrer dans les détails du programme social et économique exposé par M. Doumer. Il est excellent parce qu'il est basé sur des nécessités et qu'il ne promet rien de chimérique. M. Doumer demande l'organisation du travail par les associations et les syndicats, par les mutualités et les caisses de prévoyance. Il veut réformer notre législation souvent si rétrograde et si incommode, qui semble accumuler à plaisir les obstacles pour le développement des associations professionnelles.

Il réclame également la participation aux bénéfices de toutes les personnes intéressées dans une entreprise et qui travaillent à son développement. Ce sont choses que nous ne pouvons qu'approuver et qui constituent le minimum d'un programme démocratique.

Il en est de même des retraites ouvrières que le gouvernement ne semble pas pressé d'établir. Les projets et les enquêtes dorment dans les cartons, ensevelis sous l'oubli et la poussière, et je doute que l'énergie de MM. Doumer et Millerand arrive à les mettre à la lumière. Les retraites ouvrières fonctionnent en Allemagne depuis une douzaine d'années ; elles donnent des résultats magnifiques. Pourquoi une loi aussi humaine, aussi nécessaire à la dignité et au bien-être de l'ouvrier ne serait-elle pas votée par un régime républicain, tandis qu'elle est appliquée depuis longtemps par un régime autoritaire ? On me répondra qu'il faut de l'argent pour les retraites et que les coffres sont vides. Que ne supprime-t-on deux cent mille fonctionnaires parfaitement inutiles ? Que ne diminue-t-on les traitements scandaleux de gros fonctionnaires, véritables rats dans ce fromage de Hollande qu'est l'administration française ? Enfin, que nos députés, au lieu de s'occuper des cornettes, s'occupent donc de faire œuvre de législateurs, qu'ils étudient les projets et les contre-projets ; qu'ils mettent à l'étude des retraites ouvrières la même rage qu'ils emploient à la suppression de la liberté d'enseignement, et vous verrez qu'ils arriveront à un bon résultat. Selon l'expression de M. Doumer, le problème n'est pas insoluble.

Il en est de même de l'impôt sur le revenu, profondément juste et démocratique dans son principe. « Il est impossible, dit M. Doumer, qu'on ne remédie pas à l'injustice de nos systèmes d'impôts, qu'on ne puisse pas en France, et en France seulement, établir un impôt sur le revenu, sans arbitraire ni vexations, qui apporte une correction nécessaire à l'inégalité reconnue de la répartition des impôts de consommation. »

On ne saurait mieux dire, mais, hélas ! qui trouvera la formule heureuse d'un impôt sur le revenu « sans arbitraire ni vexations », qui ne portera pas atteinte à la fortune publique, qui n'effraiera pas les capitaux, qui dégrèvera les humbles et les petits sans frapper injustement les riches ? Notre système actuel est détestable, il faut le rempla-

cer. Comment ? Que nos législateurs s'y appliquent.

Les déclarations politiques de M. Doumer valent également d'être retenues. Il s'est prononcé pour la politique anticléricalité, et c'est ici que nous faisons des réserves. Contrairement à M. Doumer, j'estime qu'il est faux de dire que la politique anticléricalité est de tradition française. Toute notre histoire dément cette assertion. En France, on a l'esprit frondeur, on « blague » les curés, mais on s'en sert ; on aime certaines congrégations populaires dont les membres se recrutent presque exclusivement chez les humbles des villes et des campagnes ; la guerre à l'idée religieuse a toujours rencontré des résistances profondes et inattendues dans les masses.

Si, par anticléricalisme, M. Doumer entend la lutte contre l'empêchement du pouvoir religieux sur le pouvoir civil, nous sommes de son avis. Toutes les croyances et tous les cultes doivent se mouvoir dans un vaste esprit de liberté, et l'Etat ne doit les connaître que pour les défendre contre des entreprises antilibérales, ou pour se défendre lui-même contre leurs empiétements. Voilà la vraie doctrine républicaine, celle qu'oublie trop nos farouches jacobins. Elle semble, d'ailleurs, être la doctrine de M. Doumer qui s'écrie : « Nous ne devons pas nous écarter de la tradition de la politique constante du parti républicain pour prendre une attitude et des mœurs qui ne sont pas les nôtres, pour faire croire que nous avons des dogmes et un credo et que nous faisons une politique de coterie et de clientèle. »

Voilà le mot juste : l'anticléricalisme est une politique de coterie et de clientèle ; certains députés qui, au fond, sont des braves gens, se montrent de méchants anticléricals parce qu'ils ont peur de mécontenter les forcés de leurs comités, ou le journal radical-socialiste de leur circonscription. M. Doumer a raison d'ajouter que « la République est passée sur l'idée de justice égale pour tous ». C'est notre profonde conviction, c'est pour la réalisation de ce rêve idéal de justice que nous travaillons.

Mais il est un point de ce discours qu'il importe encore de relever, parce qu'il est une réponse aux théories antipatriotiques de M. Jaurès, à la négligence coupable de M. Pelletan et aux compromissions de M. Combes. Le député de l'Aisne s'est hardiment posé en patriote irréductible et, en quelques mots énergiques et dédaigneux, il a fait justice des doctrines internationalistes : « Nous sommes des républicains et des démocrates, mais suivant la parole de Gambetta, nous sommes des patriotes avant tout et nous ne mettons rien au-dessus de ce titre. »

Ce sont là de belles paroles qui feront traiter M. Doumer de nationaliste, suprême injure par la presse stépiédoise. Les nationalistes n'ont qu'à se réjouir de voir que leurs doctrines font d'aussi rapides progrès et d'aussi intéressantes conquêtes. D'ailleurs, tous les républicains démocrates et patriotes ne sont-ils pas nationalistes dans la plus large acception de ce terme ?

Il nous reste à souhaiter que le discours de M. Doumer ne soit pas une simple manifestation oratoire, et que son auteur montre dans ses actes l'énergie et la décision qu'il apporte dans ses paroles.

Camille DIJOU.

INFORMATIONS

Paris, 16 mai.
LA DÉMISSION DU COLONEL MARCHAND. — M. Lasies adresse un télégramme à la Libre Parole démentant qu'il ait déposé une demande d'interpellation sur la démission de Marchand. Il déclare que n'étant nullement documenté sur l'incident, il n'a pas l'intention d'interpeller.

LA MISSION LENFANT. — La réception de la mission Lenfant à la Sorbonne vient d'être avancée d'un jour. Elle aura lieu sous la présidence de M. Doumergue, le vendredi 27 mai, et la société de géographie entend lui donner la plus grande solennité.

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE DREYFUS. — Continuant son enquête dans l'affaire Dreyfus, la chambre criminelle de la Cour de cassation a entendu aujourd'hui M. Cané d'Ornano, député de la Charente. Contrairement au bruit rapporté par d'autres journaux, le député de Cognac a affirmé n'avoir jamais vu le bordereau sollicité par l'empereur d'Allemagne et qui aurait été officiellement communiqué à certains membres du conseil de guerre de Rennes.

LES ÉLECTIONS DE LILLE

Notre rédacteur en chef reçoit la lettre suivante de M. Marcel Gayet, vice-président du comité lillois de la Patrie Française :

Lille, 14 mai.
Mon cher Gurnaud,
Je vois dans votre journal que le *Lyon Républicain* prétend rapporter les succès des antimilitaristes dans certaines grandes villes à des coalitions visant uniquement les révolutionnaires. Je ne sais ce qu'il s'est passé ailleurs, mais je puis vous affirmer que Lille la lutte a bien été menée contre le bloc et sa politique et que c'est bien le bloc, plus encore que le cléricalisme, qui a été battu et bien battu. Nous avons uni toutes nos forces contre la monstrueuse alliance des radicaux, des social-lucullus auxquels se sont joints les chefs guesdistes préoccupés de sauver leurs sièges. Les ouvriers, mis en garde contre la franco-maçonnerie par deux ans de campagne ardente menée par la *Patrie Française*, après avoir donné à celle-ci au premier tour près de 4.000 voix, ont, au second tour, en bons Français, voté contre les candidats des loges et contre ceux qui avaient uni leur sort à leur.

Que le succès des idées de tolérance et de patriotisme soit dû à la *Patrie Française* c'est ce dont personne ne doute. Encore une fois sans argent, avec contre ses candidats toute la presse de la région elle a enlevé 4.000 voix, pour les trois quarts collectivistes. C'est ce revirement dans l'esprit des travailleurs qui a permis de culbuter les combistes.

Ne perdez donc pas espoir à Lyon : organisez-vous, allez au peuple, parlez lui, surtout restez vous mêmes et le peuple viendra à vous. Comme nous vous entendrez sonner ces heures si douces de la délivrance. D'autres profiteront sans doute de vos efforts : qu'importe. Chez nous, il n'y a pas d'ambiguïté et avant de travailler pour nous, nous luttons pour l'avenir de la France.

A vous de tout cœur. GAYET.

La Commission Humbert

Reprise prochaine des travaux. — Potins et indiscrétions. — Les deux rapports

Paris, 16 mai.
La commission d'enquête chargée de rechercher les responsabilités politiques dans l'affaire Humbert avait interrompu ses travaux pendant toute la durée des vacances parlementaires. Elle les reprendra quelques jours après la rentrée de la Chambre.

Déjà à ce propos on a commencé à faire courir les bruits les plus divers. Certains de nos confrères volontairement mal informés ont annoncé par exemple, que la commission, considérant sa besogne comme achevée, allait incessamment désigner un de ses membres — M. Rouanet sans doute — pour rédiger et

déposer le rapport obligatoire ; d'autres, plus exactement informés, ont dit que les travaux allaient se poursuivre pendant de longues semaines.

La vérité est qu'il reste encore beaucoup à faire aux commissaires enquêteurs, pour terminer l'examen des différents dossiers et pour établir les véritables responsabilités du scandale des cent millions.

Où, mais la commission ira-t-elle jusqu'au bout ? Il est assez difficile de se prononcer encore ; mais dans tous les cas nous savons que, si la majorité des commissaires — composée de députés ministériels — veut « donner » l'affaire, il se produira à la tribune de la Chambre d'énergiques protestations.

Quoi qu'il puisse advenir, nous sommes assurés, du reste, d'avoir un débat mouvementé.

Il y aura, certainement, une discussion des plus vives entre le rapporteur de la majorité qui, nous le rappelons, sera vraisemblablement M. Rouanet, et les rapporteurs de la minorité qui s'appelleront Gabriel Syveton et Georges Berry.

M. Syveton s'occupera principalement, croyons-nous, du rôle joué par M. Humbert père, l'ancien ministre de la justice. M. Georges Berry, qui, on s'en souvient, fut le promoteur de la commission d'enquête, « rapportera » au point de vue général.

Nous aurions voulu interviewer soit M. Delarue, député de Gannat, président de la commission, soit M. Georges Berry ; mais ces deux honorables sont en ce moment à la campagne et ils ne reviendront à Paris que demain pour assister à la séance du Palais-Bourbon.

Nous avons pu cependant avoir confirmation de la nouvelle publiée par un de nos confrères annonçant que M. Berry « avait la preuve de compromissions politiques très hautes et très graves. »

Quoi qu'il en soit, M. Rouanet, ce matin, dans le journal de M. Jaurès, ces preuves existent bien. Elles concernent une personnalité que nous ne pouvons désigner plus clairement aujourd'hui, mais qui sera mise en très fâcheuse posture lorsque son nom, pour la première fois, sera prononcé à la tribune de la Chambre.

Le scandale sera certainement considérable.

LE DISCOURS DE M. DOUMER

Paris, 16 mai.

Le discours de M. Doumer fait un bruit considérable dans le Landemer politique. Les journaux de ce matin lui consacrent tous de longs articles. Voici quelques appréciations :

Le Radical :
La manifestation de M. Doumer se produit trop tard ; le parti nationaliste est flambé et ce n'est pas un discours de pompier comme celui de Saint-Mandé qui pourra le sauver.

L'Humanité :
Le discours d'hier n'ajoutera rien aux chances de cette opposition bigarrée dont on peut exprimer ses convulsions, mais dont il est impossible de préciser la politique.

La Petite République :
J'aime mieux déclarer tout de suite que la formule de M. Doumer est trop vaine pour signifier quoi que ce soit.

Le Gil Blas :
M. Combes trouve en M. Doumer un agent vigoureux de dissociation de sa majorité. M. Doumer se pose en chef de parti ; il est encore sans parti, sauf le parti pris.

Le Figaro :
Ce qui frappera l'opinion, c'est le réquisitoire adressé par l'orateur contre la monnaie anticléricalisme et l'ancien ministre et lui fait négativer tout le reste.

La République Française déclare que le discours de M. Doumer est très modéré, rempli de sens et d'habileté. « Si les radicaux ont pu applaudir sans réserve à ce programme, les progressistes pourront l'approuver avec discrétion. »

La Libre Parole :
Il est certain que ce discours qui contient une réponse acérée à la harangue de M. Combes à Lyon et qui constitue une vive critique de la politique combiste va croquer entre les blocards un fossé encore plus profond.

L'Eclair :
Le discours constitue un réquisitoire en règle, non pas le plus violent, certes, mais à coup sûr l'un des plus incisifs qui aient encore été prononcés contre la politique combiste.

GRAVE AFFAIRE DE TRAHISON

Une paire d'espions. — Documents vendus à un journaliste. — Les plans de nos ports militaires livrés à l'Allemagne. — La valeur des documents livrés.

Londres, 16 mai.
Plusieurs journaux reproduisent les détails sensationnelles publiés hier par le *Weekly Dispatch* concernant une affaire d'espionnage en France. Un riche anglais s'était mis en relations avec un individu qui avait pu se procurer une série de plans de fortifications françaises.

L'Anglais en question a acheté ces documents pour en faire une spéculation financière, avec l'intention de les vendre à une puissance étrangère.

Avant qu'il ait pu réaliser ce dessein, il a été découvert, et la police française lui a intimé l'ordre de se tenir à sa disposition et de ne pas quitter le territoire français. Les deux complices de cet anglais ont été arrêtés et l'affaire suit son cours.

Les journaux constatent que cette information est confirmée d'autres sources. Une dépêche de Madrid et une autre de Milan confirment qu'un individu est entré en relations avec les gouvernements espagnol et italien pour la vente de certains documents secrets.

Paris, 16 mai.
Le *Matin* donne de longs renseignements sur une affaire de trahison annoncée hier par le *Weekly Dispatch*. Il raconte que cette affaire de trahison, qui est de la plus grande importance, a été dévoilée à M. Hedeman, son correspondant à Londres, par un Dalmatien nommé Fragaola Pietro, employé d'hôtel, ancien employé au ministère de la guerre à Rome.

Celui-ci écrit à M. Hedeman qu'il était à même de lui donner des renseignements plus complets sur une affaire d'espionnage et lui demandait un rendez-vous. Hedeman fit venir Pietro à son bureau. Pietro raconta qu'il avait servi de guide et de secrétaire à deux individus, l'un Français, l'autre Italien, qui avait connu jadis au ministère de la guerre à Rome. Tous deux travaillaient pour le compte des gouvernements étrangers et avaient plusieurs fois vendu à un agent allemand à Berlin des documents qui leur étaient payés fort chers.

L'Italien s'appelle Cesare Gollo et le Français Jérémie Mesqui. Celui-ci, qui est naturalisé, aurait un logement à Toulon comme entrepreneur de travaux publics. Ils seraient actuellement tous deux à Bruxelles.

Pietro remit à M. Hedeman une volumineuse enveloppe contenant un nombre considérable de papiers à décalque couverts de plans et de dessins. Il y avait 85 projets de fortifications de Toulon, certains étaient des originaux mêmes, provenant de l'état-major français. Il y avait en outre un bordereau récapitulatif portant en tête ces mots : « Liste des plans de Cherbourg, Brest et Toulon » une lettre donnant rendez-vous à Berlin à un grand nombre de pièces justificatives.

Pietro a consenti à laisser ces documents à M. Hedeman pendant 24 heures.

Celui-ci les a montrés à l'attaché naval de l'ambassade de France qui a déclaré qu'ils étaient authentiques et vrais et de la plus haute importance.

On lit dans le *Temps* la note suivante :
Au sujet de l'affaire d'espionnage découverte à Londres, notre correspondant de Toulon nous télégraphie que les nommés Cesare Gollo et Jérémie Mesqui, dont a parlé Fragaola, sont connus dans cette ville. Gollo a travaillé pendant quelques temps dans les fortifications des environs de Toulon. Mesqui fut pendant dix ans employé au service des entrepreneurs de Toulon, Schmuck et Genin, chargés d'exécuter les travaux de construction des forts. Il y a deux ans, Mesqui quitta Toulon pour se rendre en Italie.

NOUVEAUX DÉTAILS

Voici de nouveaux détails que publie le *Temps* :
Fragaola Pietro est connu depuis quelque temps déjà des fonctionnaires de la sûreté générale ; il est connu d'eux d'ailleurs sous des noms différents. A une certaine époque, il se faisait appeler Vittorio, et sous ces différents noms il se livrait toujours au même commerce de vente de documents volés. Il était en Suisse, croit-

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 17 Mai 1904. — 14 —

ROGER-LA-HONTE

PAR JULIUS MARY

— En obstinant à ne rien dire, mon enfant, reprit M. Lacroix, tu peux faire beaucoup de mal à ton père. Pourquoi ne me dis-tu pas la vérité ? Tu vois cependant que je la connais ? Victoire m'a tout raconté... Elle t'a vu au balcon, elle t'a entendu appeler ton père... et t'étonner, tout haut, de le voir pénétrer chez le voisin... Ce que Victoire m'a dit, pourquoi ne me le répètes-tu pas ? Qui t'en empêche, qui crains-tu ?

— J'ignore ce que vous voulez de moi et pourquoi vous m'adressez toutes ces questions... Je ne puis vous dire ce que je ne sais pas... Faites venir ma mère et dites à ma mère de m'interroger.

meurait là, dans cette maison qui fait face à la vôtre. On l'a tué, ce pauvre homme. Et tout le monde me dit que tu as vu celui qui l'a tué. Or, c'est un très grand crime, vois-tu, cela... et qui mérite une punition. Si l'on avait tué ta mère, ne voudrais-tu pas qu'on punît celui qui l'a tué ?

Suzanne se retint pour ne pas pleurer.

Le commissaire de police s'en aperçut. Il sentait fondre, pour ainsi dire, sous sa main, cette énergie dont Suzanne, jusqu'à ce moment, avait fait preuve.

Elle fit un brusque mouvement pour se dégaïter, s'éloigner de cet homme, courir à sa mère.

Il ne voulut pas lui laisser le temps de se remettre...
— Tu le connais donc, que tu ne veuilles rien dire ? Car autrement tu parlerais. Et si tu le connais, si tu le sais, c'est qu'il est de tes amis ? Alors qui cela peut-il être ? Elle avait les yeux gonflés de larmes.

— Elle ne pleurait pas encore, mais les sanglots lui montaient à la gorge, et comme ses sanglots l'étrouffaient, son visage tout à l'heure si blanc, se colorait de plaques roses, par places, et ses yeux s'enflammaient.

— Oh ! monsieur ! monsieur ! fit l'enfant.

Et elle ne put dire que cela. Ses larmes coulaient. Elle éclatait en sanglots.

Son corps frêle était tordu par des spasmes nerveux. M. Lacroix hésitait s'il continuerait. Il se trouvait cruel.

Mais son désir de connaître la vérité était si grand qu'il fit un dernier effort et renouvela ses instances.

— Es-ce la mère qui t'a ordonné le silence ? Oui, n'est-ce pas ? Ta mère a eu tort, mais si cela est vrai, je ne demande plus rien car je comprends que tu ne veuilles pas déshonorer ta mère. Réponds seulement à ce que je te tiens qu'il est de tout : « Est-il vrai que la mère t'ai fait promettre de ne rien dire ? »

Ses sanglots seuls, et ses torrents de larmes répondaient.

— Écoute, chère petite, je serai franc avec toi. Tu ne veux pas de mal à ton père. Et toi tu l'aimes bien ton père, n'est-ce pas ? Dis-moi que tu l'aimes... Mais elle était incapable de parler.

— Tu l'aimes, j'en suis sûr. Eh bien, il y a de vilaines gens qui prétendent que c'est lui qui a pénétré, dans la nuit d'aujourd'hui, chez votre voisin Lacroix, pour le tuer et lui prendre son argent. Si cela était prouvé, tu ne reverrais plus ton père... Mais si cela est faux, ton père te sera rendu bientôt et tu pourras toujours l'embrasser, le caresser, grimper sur ses genoux, lui tirer la barbe et chercher dans

ses poches les jouets qu'il te rapporte de Paris... Tu m'écoutes ?

— Oui... oui, monsieur ! dit-elle entre deux sanglots.

— Il dépend de toi, que ton père revienne tout de suite... Tu as vu l'homme qui a tué Lacroix... Si c'est ton père... ne me le dis pas, mon enfant... si ce n'est pas lui, ne crains pas de parler !

— Je ne sais rien, monsieur, je n'ai rien vu... Pourquoi me faites-vous tant de chagrin ?

Le commissaire de police la regarda longtemps en silence.

Il lui tenait les deux mains et l'avait éloignée un peu de lui pour la mieux voir. Les larmes descendaient en ruisseaux intarissables le long du visage de la fillette, s'arrêtaient au coin des lèvres, puis tombaient.

Elle pleurait debout, la tête droite, sans songer à se caicher.

M. Lacroix était très troublé. Tout à coup, avec une sorte de geste de colère, il attrapa l'enfant, lui prit le front dans ses deux mains et l'embrassa sur les yeux, comme pour y refouler les larmes qu'il avait fait verser.

A ce moment, on frappa au salon. Deux hommes entrèrent.

C'étaient les agents dont nous avons parlé, Tristot et Pivolo.

Ils venaient apprendre à Lacroix que leur avait donné rendez-vous à Ville-d'Avray que, le matin même, Roger Laroque avait été arrêté dans son bureau de la rue Saint-Maur et interrogé séance tenante par un commissaire aux délégations judiciaires.

Nous raconterons tout à l'heure cette arrestation.

Profitant de la présence des deux agents à la villa Montalais, le commissaire de police procéda à une perquisition dans le cabinet de Laroque et dans sa chambre à coucher.

Cette perquisition ne fut pas inutile, car elle amena la découverte, dans un placard d'une petite pièce servant de cabinet de toilette, des vêtements dont Laroque était couvert la nuit du crime : le pardessus de couleur gris pâle, avec sa pélerine ; un pantalon brun au bas duquel on constata une déchirure ; le chapeau gris, haut de forme, à large bande noire bossuée et gâtée.

Tristot et Pivolo, mis en campagne depuis la veille, savant comme Roger Laroque était venu le jour où fut assassiné Laroquette et reconnurent les vêtements sans hésiter.

Du reste, Lacroix interrogea aussitôt Mme Laroque.

— Votre mari vous a-t-il expliqué pourquoi son pardessus était ainsi frillé... son pantalon déchiré... son chapeau bossu ?

— Elle fit un signe négatif.

— Avez-vous, demanda M. Lacroix, les clefs du secrétaire et des tiroirs du bureau ?

— Je les ai, oui, monsieur.

— Voulez-vous me les prêter ? Cela m'évitera la peine de mander un serrurier et de faire forcer les serrures...
— Les voici, monsieur.

Et la jeune femme tendit un trousseau de clefs.

Les trois hommes fouillèrent les tiroirs. Ils s'emparèrent de quelques valeurs, actions ou obligations, titres de rente et billets de banque...

Dans un des tiroirs du bureau, M. Lacroix trouva un revolver.

— Oh ! oh ! murmura-t-il... Voici quelque chose d'intéressant.

C'était une arme de petit calibre — un revolver de poche, à poignée d'ivoire et assez richement damasquiné.

Cette arme, Henriette l'avait vue, quelques minutes après l'assassinat de Laroquette, entre les mains de son mari... Elle avait vu son mari l'armer, la considérer avec une sorte d'effroi — ainsi que doivent faire les désespérés de la vie quand ils veulent en finir — elle l'avait vu déboutonner sans redingote, appuyer le canon sur son cœur...

Puis il avait reculé devant le suicide.

Dernière Heure

M. Boisson : encore ce crime a-t-il été réduit à de simples coups ayant occasionné la mort et se trouve-t-il dissimulé habilement au milieu des vols qualifiés.

Audience du 16 mai La première affaire inscrite est relative à une émission de fausse monnaie dont se sont rendus coupables, dans le courant du mois de juillet dernier, un nommé Péronomas Francisco et sa maîtresse Marie Péronomas, femme Bayet, habitant ensemble une chambre de l'hôtel des Remparts-d'Ainay.

Comment cet ancien « torero » et cette ex-gitana de Barcelone ont-ils été amenés à comparaître devant la justice française ? C'est ce que vient nous raconter, avec un tantinet d'émotion, le notable commerçant de notre ville qui fut leur victime et reçut de l'un et de l'autre, à une heure d'intervalle, est-il permis d'être aussi imprudent ! — deux pièces de quarante sous, dont il ne tarda pas à reconnaître la fausseté. Arrestation, perquisition, instruction, et voilà nos deux Espagnols aux prises avec le ministère public.

Celui-ci essaie, mais en vain, par l'organe de M. Roche, dont c'était, il croit, les débats à la cour d'assises et qui s'est révélé comme un adversaire habile et redoutable pour les prévenus, d'établir contre Péronomas et sa compagne la conviction du crime de fabrication de fausse monnaie.

Restait l'émission, qui était indéniable, étant donné le nombre de pièces fausses trouvées sur eux et à leur résidence ; l'excuse de la bonne foi n'est guère admissible pour un fait semblable, et l'appartenance à une famille dont la réputation dans ce genre d'industrie n'est plus à faire ; cela explique suffisamment que, malgré les plaidoiries de MM. Poulet et Herlich, le jury ait cru devoir rendre un verdict affirmatif, mitigé de circonstances atténuantes, qui a valu à Péronomas huit ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour, et à la femme Péronomas dix années des mêmes peines.

M. Jacques.

travail, on réussissait à maîtriser l'incendie. L'usine était complètement détruite et la toiture s'effondrait avec fracas.

LES DÉGÂTS Les dégâts causés par le sinistre sont assez importants. Une grande quantité de marchandises a été la proie des flammes, ainsi que tout le matériel.

Les pertes peuvent donc être évaluées à 60.000 francs environ. Elles sont couvertes par une assurance.

Quant aux causes du sinistre, on ne les connaît pas encore bien. Le patron, que nous avons consulté, pense que l'explosion de la bonbonne est due à l'imprudence d'un client qui aura laissé dans l'une de ses poches quelques allumettes. Celles-ci ont dû s'enflammer sous un frottement quelconque et communiquer le feu au récipient de benzine.

Le service d'ordre était assuré par les gardiens de la paix du poste de la rue du Chapeau-Rouge.

M. Viol (de Vaise), le nouveau conseiller municipal, s'était transporté sur les lieux.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 16 mai. Temps très beau, très chaud, même très lourd, soleil éblouissant sur toute la région lyonnaise.

Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon.

Une profonde dépression existe sur le nord du continent. Une autre s'approche du Piranée, où le baromètre baisse très rapidement et les fortes pressions de l'Europe méridionale ne couvrent plus que l'Est de la France et l'Italie.

Le temps semble devoir être encore beau et chaud.

Aujourd'hui, à Lyon (Paris). Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 764 mm.

Eau tombée depuis 24 heures : 0 mm. Température extrême de la journée, à l'ombre : minimum + 10°, maximum : + 31°. Air libre : minimum : + 7°, maximum : + 42°.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon 1904. — Les galeries de l'Exposition de Lyon 1904, dont l'ouverture est définitivement fixée au 14 août, se dressent en face les serres du Parc de la Tête-d'Or.

Les travaux qui seront poussés très activement vont commencer aux premiers jours.

MM. les exposants et concessionnaires ayant des constructions à édifier en plein air, sont invités à se rendre au siège du comité, 49, rue Childbert, pour le choix de leur emplacement.

8^e concours national de tir 7, 12 juillet 1904. — Réunion du comité de direction le mercredi 18 mai courant, à 8 heures du soir, au secrétariat général, 7, rue Paul-Chénavaud.

Un bon conseil. — Se hâter de prendre des billets de la Loterie de Guéret, le tirage est projeté 15 juin 1904 et en raison du bienveillant accueil réservé par le public à cette entreprise éminemment intéressante, il est à prévoir que les billets seront épuisés bien avant la date du tirage. Les derniers billets sont en vente à l'Agence S. P. A., 52, rue de la République.

A la vogue de la Part-Dieu. — Hier à neuf heures du soir le jeune Antonioti âgé de 45 ans, a été blessé légèrement à la joue droite en montant sur une balançoire à la vogue de la Part-Dieu.

Le jeune homme a été reconduit à son domicile.

Mordu par un cheval. — Hier matin, Mme Rigolier, passage du Gay, a été mordue au bras droit, par un cheval en station boulevard de la Croix-Rouge, et appartenant à un cultivateur de Sathonay.

Après avoir été pansée dans une pharmacie voisine, Mme Rigolier, a pu regagner son domicile.

Collision. — Une collision s'est produite hier soir à l'angle des rues Constantine et Paul-Chénavaud, entre l'automobile n° 698, conduite par M. Doléaud et la voiture de place n° 6, conduite par M. Boissac, cocher, route de Granche.

Dans le choc le cheval a été blessé, et l'automobile a eu une lanterne brisée.

Audacieux voleurs. — Profitant de l'absence de M. Papillon, garçon épicer, qui avait abandonné sa voiture remplie de marchandises, pour faire une livraison boulevard des Brotteaux, d'audacieux voleurs ont emmené la voiture et le contenu.

L'infortuné garçon épicer a porté plainte au commissariat des Brotteaux.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, à deux heures, rue de Vendôme, 288, chez Mlle Guilloit.

Le feu qui avait pris naissance dans un meuble, a été éteint par les voisins à l'aide de seaux d'eau. Les dégâts sont évalués à 200 francs environ.

Un vol important. — Des voleurs se sont introduits avant-hier, chez M. Rivat, 32, quai Saint-Antoine, ont emporté 4.500 francs de bijoux.

Dans un appartement voisin, occupé par Mme Grand, ils ont tout bouleversé, et se sont retirés après avoir fait main-basse sur une montre en or qui se trouvait dans un tiroir.

Une enquête est ouverte.

Cadavre retiré du Rhône. — Hier, à 6 heures du soir, des marins ont retiré du Rhône, en amont du pont des Facultés, le corps d'un homme paraissant avoir séjourné quelques heures dans l'eau.

Le noyé a été reconnu par une personne présente ; c'est un M. Michel Chapuis, âgé de 34 ans, qui s'est donné la mort par suite de chagrins intimes.

Le corps a été conduit au domicile des parents, 27, rue Saint-Michel.

son identité ; il a été transporté à la Morgue.

GENTIANE FRANÇAISE

Ph^e du Serpent. — Analyses d'urines, Essais, Titrages, etc. Prix modérés.

VILLEURBANNE. — Conseil municipal. — Séance jeudi 19 courant, à huit heures du soir.

Ordre du jour : Nomination des conseillers dans les diverses commissions.

— Tramway et char à banc. — Hier, à 40 heures du matin, par suite de la frayeur d'un cheval, une collision s'est produite route de Vaux entre un tramway de la Compagnie lyonnaise et un char à banc n° 33, conduit par M. et Mme Micollet et Mme Contamin.

Dans le choc, les trois voyageurs ont été projetés sur le sol. Mme Contamin a été blessée grièvement, car l'on craint des lésions internes.

Accident du travail. — Lundi, à 7 heures du matin, un ouvrier ferronnier au service de M. Monin, entrepreneur, rue Sainte-Genève, 7, nommé Féliques Bouvier, 60 ans, rue Paul-Bert, 70, a été pris sous un éboulement dans un égout, rue des Fourneaux.

Ses camarades de chantier le retirèrent après un quart d'heure de travail et le malheureux fut transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Rectification. — Dans notre numéro d'hier, sous la rubrique « coups de couteau », nous avons relaté la discussion entre une nommée Rosalie B., rue de la Villette, 27, et son amant B..

Ce dernier n'a pas frappé Rosalie B., d'un coup de couteau. C'est celle-ci qui trappa son amant avec le dos d'une hache et B. riposta par un soufflet qui renversa la femme, et qui fut blessée à la tête.

Don't acte. — Le 12^e juillet. — Nous nous trouvons mes amis et moi, dimanche dernier, à la mairie de Villeurbanne où nous étions citoyens intéressés, nous attendions les élections du maire et de ces deux adjoints.

Le 12^e juillet. — Nous nous trouvons mes amis et moi, dimanche dernier, à la mairie de Villeurbanne où nous étions citoyens intéressés, nous attendions les élections du maire et de ces deux adjoints.

Mais le comité n'a pas fait de ces deux adjoints, nous attendions les élections du maire et de ces deux adjoints.

Un premier tour, il fallut voter le maire et les deux adjoints, nous étions citoyens intéressés, nous attendions les élections du maire et de ces deux adjoints.

Après avoir amusé la marine par de longues négociations, il fut convenu à rien montrer de pareil ; A aucun moment il n'a dit un mot de livre de signaux dont il a parlé dans sa lettre publiée par le *Matin*, et qu'il n'aurait pas manqué de faire valoir comme un titre de plus à une rémunération quand il a été en rapport avec la marine.

Courrier des Sports

COURSES A SAINT-CLOUD

Première course. — 1. Odon, gag. 24, pl. 12,50. — 2. Frou Frou, pl. 12,50. — 3. Chasse de Boys.

Deuxième course. — 1. Devis, gag. 73, pl. 25,50. — 2. Baron Coeur, pl. 23. — 3. Gallio.

Troisième course. — 1. Abydos, gag. 35,50, pl. 19. — 2. Magnolia, pl. 13,50. — 3. Mal au Ventre.

Quatrième course. — 1. Brème, gag. 49,50, pl. 14. — 2. Colin, pl. 45. — 3. Samara.

Cinquième course. — 1. Voltair, gag. 44, pl. 14. — 2. Nana Sahib, pl. 50. — 3. Marsan.

Sixième course. — 1. Chanaan, gag. 47, pl. 14. — 2. Master Lily, pl. 40. — 3. Borda IV.

F. G. L. S. E.

Ce soir, réunion de la commission sportive. — Homologation de la course militaire. — Adhésion de F. G. L. S. E. — Réunion du 22 juin.

Championnat. — Incidents Jacquelin. MM. Lambrechts, Richard, Katz, Néron, Chailat, Gauthier sont pris instantanément d'être présents.

Courses de Châtillon. — Placées sous le patronage de F. G. L. S. E., les courses de Châtillon sur-Ghalardon ont obtenu leur succès habituel.

La course de fond, 65 kilomètres, est revenue à Besson (C. A. L.) premier, et Chaput (C. A. L.) deuxième, battant de nombreux concurrents de la région, notamment Stoffel.

Les courses de vitesse ont été l'occasion d'une nouvelle victoire pour les membres des sociétés fraternelles. L'Internationale a été gagnée par Besson (C. A. L.), Lambert, deuxième, (C. A. L.).

Voilà qui prouve à nouveau la force et l'importance de notre fédération régionale.

— Affiliation à la F. C. L. S. E. — L'Union Cycliste Grenobloise vient d'adresser son adhésion à la F. G. L. S. E.

Une course Lyon-Grenoble et une réunion au vélodrome de Grenoble scelleront, le 30 juin, l'union des deux capitales du Sud-Est.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti National Antijuif. — Ce soir, à neuf heures précises, réunion de comité chez le président, 4, rue Saint-Nicolas. Présence urgente.

Le Conseil Municipal de Paris

Paris, 16 mai. — Le groupe radical-socialiste du conseil municipal, réuni cet après-midi à l'hôtel de Ville, a désigné comme candidat à la présidence M. Desplas. Le groupe a envoyé des adresses à M. Loubet et à M. Combes.

LA RETOURNÉE DE LA CHAMBRE

Les Interpellations

Paris, 16 mai. — Malgré la décision prise par M. Syveton, cédant aux sollicitations de ses amis politiques, de retirer son interpellation, il paraît certain qu'un débat sur la politique générale aura lieu et qu'il sera fixé au vendredi 20 mai.

Si l'interpellation n'est pas reprise par un autre membre de l'opposition, il reste encore parmi les interpellations déposées plusieurs interpellations, trois notamment pour lesquelles un tour de faveur pourra être demandé et qui serviraient de prétexte au débat.

Ce sont celles de M. Grosjean, sur l'ingérence des fonctionnaires dans les luttes électorales, celle de M. Grousseau sur l'enlèvement des chrétiens, et celle de M. Thiéry sur les incidents de Marseille.

La loi militaire sera abordée le mardi 24.

Plusieurs députés ont l'intention de demander à la Chambre, dès le commencement du mois prochain, si la discussion ne se poursuit pas rapidement, de tenir des séances le matin.

L'AFFAIRE DE TRAHISON

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA MARINE

Paris, 16 mai. — Le ministère de la Marine nous communique la note suivante :

Le département de la Marine n'a rien à voir dans les documents vendus par l'individu qui dit s'appeler Fragola. En effet, depuis quelques années, la défense des côtes relève de l'administration de la Guerre à laquelle appartiennent tous les plans d'ouvrages et de batteries dont la copie a été remise à M. Hodeman, c'est parce qu'il ignorait cette particularité que Fragola s'est adressé à notre attaché naval et quand les plans ont été apportés à la marine, elle n'a pu que les remettre à la Guerre, mais déjà antérieurement il y a environ 15 mois, l'administration de la rue Royale avait eu à s'occuper de Fragola qui se présentait alors sous un autre nom.

Il prétendait à ce moment pouvoir montrer, moyennant finances, qu'il possédait non seulement des plans de forteresses et de batteries, mais des plans de sous-marins.

Après avoir amusé la marine par de longues négociations, il fut convenu à rien montrer de pareil ; A aucun moment il n'a dit un mot de livre de signaux dont il a parlé dans sa lettre publiée par le *Matin*, et qu'il n'aurait pas manqué de faire valoir comme un titre de plus à une rémunération quand il a été en rapport avec la marine.

DANS LES MINISTÈRES

Paris, 16 mai. — Dans les différents ministères intéressés on observe la plus complète réserve sur l'affaire d'espionnage dont parle un journal du matin. Il est néanmoins certain qu'un certain nombre de plans intéressants la défense nationale ont été livrés à une poignée de la main.

La sûreté générale prévenue il y a plus de 16 mois a fait à ce sujet une enquête très sérieuse qui s'est poursuivie presque sans interruption, mais qui n'aurait pu établir aucune responsabilité bien précise.

Dans tous les cas, il n'y aurait eu aucune restitution ; l'arrestation d'Anglais à Orléans, dont parle un journal de Londres, n'a aucune rapport avec cette affaire de trahison.

FIN DES GRÈVES MARITIMES

A MARSAILLE

Marseille, 16 mai. — Quelques incidents se sont produits cet après-midi au moment de l'embarquement des équipages à bord de certains navires. Des marins afin de protester contre l'exclusion de certains de leurs camarades, ont quitté le bord des navires dont les départs avaient été annoncés.

En présence de cette attitude certaines Compagnies avaient déjà donné l'ordre de cesser tout embarquement ; mais, sur la demande de M. Péniassat, qui rappela au syndicat des inscrits les termes mêmes de l'arrangement intervenu, ce malentendu est sur le point d'être dissipé.

Les capitaines déclarent que la prétention des équipages de vouloir gagner leurs bordes respectifs est en contradiction avec l'adoption même qu'il est tenu aux conditions des capitaines, lesquels ont consenti à rejoindre leur bord à condition que le décret de 1852 qui leur faisait la faculté de choisir leur équipage soit respecté par les inscrits mêmes.

L'insulaire est parti ce soir à 5 heures pour Ajaccio ; l'Arabo et la Mingrelette, de la Compagnie Paquet, sont partis pour Constantinople et la mer noire ; l'Isly, de la Compagnie mixte, est parti à 6 heures du soir, allant à Tunis.

En prenant la décision de regagner leur bord et de mettre fin à la grève, les états-majors de la marine marchande ont fait une collecte dont le produit qui s'élève à la somme de 803 francs, sera versée à l'école professionnelle des orphelins et pupilles de la marine.

Marseille, 16 mai. — Dans une réunion tenue ce soir, les états-majors de la marine-marchande ont décidé que les cinq navires *Jeanne d'Arc*, *Ambition*, *Magali*, *Père Touche* et *Ville de Barcelone*, à bord desquels s'étaient produits des incidents au cours de l'armement, devront être déchargés et que la grève de demain et qu'on ne procédera à l'armement de tout autre navire que lorsque ces départs auront été effectués.

A BORDEAUX

Bordeaux, 16 mai. — Les capitaines et officiers de la marine-marchande du port de Bordeaux se sont réunis ce soir. A l'unanimité, l'assemblée a voté la fin de la grève et donné mission à son bureau de poursuivre la création d'un délégué général des capitaines mécaniciens et officiers de la marine-marchande de tous les ports de France.

Les Grèves en Espagne

Madrid, 16 mai. — La grève des ouvriers des ateliers du chemin de fer du Midi est stationnaire ; plusieurs ouvriers qui sont opposés à la grève ont travaillé aujourd'hui. De nombreux groupes de grévistes ont stationné aux abords de la gare pour attendre la sortie de leurs camarades.

La gendarmerie a dispersé des groupes et a opéré plusieurs arrestations. Il s'est produit des collisions entre les grévistes et la police ; la gare est occupée ce soir militairement.

Les grévistes tiendront demain un grand meeting.

Au ministère de l'Intérieur on annonce que les mineurs de Villanueva-Minias se sont mis en grève. Des coups de feu auraient été échangés entre ouvriers.

La Guerre Russo-Japonaise

LA NEUTRALITÉ DE LA CHINE

Londres, 16 mai. — Un communiqué officiel, déclare que le gouvernement chinois a fait savoir aux gouvernements étrangers son regret d'apprendre les bruits malveillants d'après lesquels le gouvernement chinois cesserait de conserver l'attitude de neutralité qu'il a toujours observé jusqu'ici, depuis le commencement de la guerre en Extrême-Orient.

En conséquence, le gouvernement chinois a chargé ses représentants à l'étranger de donner ces bruits un démenti catégorique et d'affirmer aux puissances que quoiqu'il arrive, il a l'intention de suivre une politique de neutralité rigoureuse.

RUSSÉS ET KOUNGHOUSES. — VIOLENT COMBAT

Saint-Petersbourg, 16 mai. — Toutes les informations officielles et autres, montrent que les Kounghouses de Mandchourie, enhardis par les succès des Japonais et obéissant fort probablement à des instructions japonaises deviennent de plus en plus agressifs et causent aux avant-postes russes des inquiétudes constantes.

Bien que ces charbonnages dernièrement attaqués fussent protégés par 200 fantassins et 100 cosaques, ce n'est qu'après un violent combat que les 300 Kounghouses ont pu être repoussés. Les Russes à la fin firent une sortie et chargèrent les Kounghouses qui s'enfuirent de trois villages voisins au milieu des collines. Les troupes capturèrent ces villages et exigèrent qu'on leur remit les brigands. On refusa tout d'abord, mais, réflexion faite, les villageois craignant que les Russes ne détruisent leurs demeures vendèrent les cachettes des fuyitifs, ceux-ci pris comme dans une souricière défendirent leur vie avec la rage du désespoir ; une cinquantaine d'entre eux furent tués à la baïonnette sans que les Russes subissent aucune perte ; parmi 17 prisonniers les Russes ont reconnu deux officiers japonais déjà fait prisonniers par eux et qui s'étaient échappés ; les Kounghouses ont avoué recevoir de l'argent des Japonais et fournir à ceux-ci des renseignements.

Un détachement de Chinois armés, a fait le 14, une attaque contre les charbonnages du chemin de fer de Port-Adams.

SAINGHAI, 16 mai. — Les Russes font de grands préparatifs pour défendre les fronts de terre de Port-Arthur. Ils creusent d'immenses tranchées que bordent des piquets de bambous.

LA MARCHÉ DES JAPONAIS

St-Petersbourg, 16 mai. — La marche des Japonais de Feng-Houang-Tcheny vers Liao-Yang s'effectue d'une manière décisive ; on peut supposer que les principales forces japonaises sont dirigées au delà de Kaïchen ou d'Hait-Joon ; un autre important groupe de ces forces se réunit dans le rayon du nord-ouest de Dagouschan.

UN PLAN JAPONAIS

Saint-Petersbourg, 16 mai. — Suivant les autorités militaires, les Japonais ont l'intention d'attaquer les Russes sur toute la ligne ; ils rejeteraient le général Kouropatkin en Mongolie, ce qui donnerait l'occasion au Chinois d'intervenir. L'armée du général Ma attaquerait les Russes sans apparence de violation de neutralité puisqu'elle ne traverserait pas la frontière.

L'agitation des Chinois contre les étrangers à Tofodziaïzi, s'accroît du reste et les Russes et les chrétiens de la frontière chinoise appréhendent avec inquiétude un soulèvement.

BATAILLE IMMINENTE

New-York, 15 mai. — Suivant une information dont on ignore la source, des fonctionnaires ont appris qu'une grande bataille est imminente dans le voisinage de Liao-Yang, où les Russes ont décidé d'opposer une vigoureuse résistance.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures matin.

La République Française. — Au sujet du discours de M. Doumer : Ne voyez-vous pas, M. Doumer, que si l'on se méfiant à étudier des réformes pratiques, l'accord, si facile lorsqu'il s'agit simplement de partager les bénéfices, ne trouverait plus devant la réalité les programmes qui sont opposés sur les questions essentielles.

Radicaux et socialistes ne peuvent s'entendre qu'à la condition de ne rien faire du tout ; le bloc est condamné à l'impuissance et vous venez au milieu de la digestion parler de réformes que la démocratie réclame ; aussi voyez comme ils vous reçoivent.

Le Gaulois. — M. Desmoulin : Il nous faut donc attendre la rentrée des Chambres qui, d'ailleurs, a lieu aujourd'hui même pour connaître de façon précise la véritable signification des élections municipales.

Si le bloc se divise, nous pouvons être certains que devant le suffrage universel de dimanche nous aurons un grand échec ; jus-

qu'à cette épreuve soyons très réservés ; M. Combes fait blanc de son épée, cela me paraît manifeste, et lorsque une municipalité douteuse et même hostile est à sa convenance il s'écrie : « cette commune doit être à nous ».

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Magnillat, Michel, Beau, Hubsch, Confavreux, Mazaud, Bonnet, docteur Bonnet de St-Genis-Laval, Renoir, Jury des Camiers, Gerontet de Salunava, Riton, Fornas, Balanche, Vial, Pascal, Giroud et Gallois, ont le docteur de votre faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri MAGNILLAT

fabricant de soieries

décédé le 15 mai 1904, dans sa 55^e année, muni des sacrements de l'Église. Elles vous prient d'assister à ses funérailles qui auront lieu le mardi 17 courant, à 8 h. 3/4.

Le convoi partira de la cathédrale de St-Jean, où le corps est déposé, pour se rendre au cimetière de la Croix-Rouge, par le funiculaire de la rue Terme.

Il ne sera pas envoyé de lettre d'invitation. Prière de n'envoyer, ni fleurs, ni couronnes.

AVIS aux Pensionnaires, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires. Ce Théâtre est petit, léger, peu encombrant. S'adresser concierge, cours Vitton, 63, Lyon.

VOIR EN 4^e PAGE

NOS Petites Annonces Économiques

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Ce soir mardi, à 8 heures 1/2, représentation d'adieux de la troupe Eugénie Nan, on jouera *Sapho*, comédie en 5 actes de Daudet, et *Lidoire*, de Courteline.

Casino-Kursaal. — La soirée de gala d'aujourd'hui mardi promet d'être très intéressante car elle comporte les débuts de Mlle Nive de Perneche, discuse parisienne, des clowns musicaux Glays, et de la troupe russe Engelsky.

Concert de l'Horloge. — Ce soir, début des Longs acrobates du casino de Paris ; succès de Mlle Louise Decourcelle de la Gicelle, de Fabregue dans ses tourlourous, de Mlle Dalcaïze et Celli, etc. Dernière représentation du *Jeune de l'année* et du *housard*, demain, première du *Gosse du Miracle*.

SPECTACLES ET CONCERTS

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Tournée Eugénie Neau. — Ce soir, à 8 heures et demie, *La Fille Ultsa et Poil de Carotte*.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, concert-spectacle varié, terminé par le vilofrag Froissart. Aujourd'hui, matinee à deux heures.

CONCERT DE L'HORLOGE. — Aujourd'hui, en matinée à 2 heures et le soir, à 8 h., concert varié terminé par *Le Jeu de l'Amour et du Housard*. — Demain, le *Gosse du Miracle*.

CASINO DU PALAIS DE GLACE. — Tous les soirs, concert par l'Orchestre des Dames Tziganes. Entrée gratuite dans la salle de concert et de lecture.

PUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Bouvier Rose, veuve Guillon, cuisinière, 67 ans, rue de Saïe, 45, f. 4 h. — Velly Henri, chaudronnier, 63 ans, rue Vieille-Monnaie, 42, f. 9 h. — Guillon Anne, 3 ans, Grande-Côte, 322, f. 10 h. — Perrin Joseph, 30 ans, rue de l'Archevêque, 40, f. 7 h. — Besson Julie, 3 ans, rue Bon Pasteur, 9, f. 7 h.

Deuxième arrondissement. — Martinet Marie, veuve Pelluët, 78 ans, rue Victor Hugo, 42, f. 10 h. — Hénon Louise, 5 jours, Charité, f. 4 h. — Ceissier Philippe, 85 ans, Charité, f. 2 h. — Guillet Anne, concierge, 40 ans, Hôtel-Dieu, f. 4 h. — Gesse Auguste, 45 ans, gare Perrache, f. 8 h. — Mas René, 73 ans, égise d'Ainay, f. 9 h. —

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market trends.

BOURSE DE LONDRES

Table of London stock market prices.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold and silver.

Continuation of financial news and market analysis, including reports on gold and silver.

Financial news and market analysis, including reports on gold and silver.

Financial news and market analysis, including reports on gold and silver.

Advertisement for 'MAISON BENEVOLO' featuring optical and medical services.

Advertisement for 'LA MUTUELLE LYONNAISE' offering insurance and financial services.

Advertisement for 'A VENDRE' (For Sale) listing various properties and businesses.

Advertisement for 'LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ LE CAPITAL' regarding company liquidation.

Advertisement for 'IMPRIMERIE WALTENER & C' offering printing services.

Large advertisement for 'FERNET-BRANCA' featuring the brand name and 'des FRATELLI-BRANCA DE MILAN'.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES' (Economic Advertisements).

Advertisement for 'MARIAGES' (Marriages) listing various matrimonial opportunities.

Advertisement for 'VENTES & ACHATS DE FONDS DE COMMERCE' (Business Sales and Purchases).

Advertisement for 'LOCATIONS' (Rentals) listing various property rental opportunities.

Advertisement for 'AVIS DIVERS' (Various Notices) including lost and found items.

Advertisement for 'PHOTOGRAFES' (Photographers) listing various photography services.

Advertisement for 'LA VEUVE DU CAISSIER' (The Cashier's Widow) a short story.

Continuation of the short story 'LA VEUVE DU CAISSIER'.

Continuation of the short story 'LA VEUVE DU CAISSIER'.

Continuation of the short story 'LA VEUVE DU CAISSIER'.

Continuation of the short story 'LA VEUVE DU CAISSIER'.

Continuation of the short story 'LA VEUVE DU CAISSIER'.